

Communiqué de presse
Paris, le 26 novembre 2014

LexisNexis, partenaire de l'Incubateur du Barreau de Paris

LexisNexis, acteur majeur de l'information juridique numérique en France, soutient l'innovation juridique et l'esprit d'entreprise chez les avocats en signant un partenariat avec l'Incubateur du Barreau de Paris. LexisNexis s'associe ainsi activement à une réflexion sur l'avenir du marché des services juridiques, visant à repérer les initiatives innovantes et accompagner leur déploiement.

« Nous sommes très heureux d'être partenaires de ce 'Do' Tank – comme le décrivent ses fondateurs - qui est en totale adéquation avec l'esprit d'innovation que nous cultivons chez LexisNexis, » commente Sophie Coin-Deleau, directrice de l'activité Avocats. *« Dans le cadre de ce partenariat, nous participerons aux conférences organisées par l'Incubateur, et relayerons les travaux du laboratoire d'idées dans nos publications telles que La Semaine Juridique »* poursuit-elle.

Une initiative pour développer l'innovation juridique

L'Incubateur du Barreau de Paris, lancé par l'Ordre des Avocats de Paris le 1er janvier 2014, a pour double objectif la promotion de l'innovation et l'esprit d'entreprise chez les avocats, ainsi que la poursuite d'une réflexion prospective sur l'avenir de la profession. Pour cela, il s'appuie sur deux structures :

- **L'incubateur de projets**, qui récompense lors de la remise annuelle du prix les initiatives innovantes portées par des avocats et d'autres acteurs économiques évoluant sur le marché du droit.
- **Le laboratoire d'idées**, dont l'objet est de réfléchir aux réformes et aménagements pour rendre la profession plus compétitive, de produire des services juridiques de meilleure qualité et d'améliorer l'accès à la justice dans l'intérêt premier des justiciables.

La première conférence du laboratoire d'idées, qui s'est tenue au Numa le 9 octobre 2014 a rencontré un vif succès. Caroline Sordet, directrice du développement éditorial de LexisNexis a participé à la table ronde sur « l'intelligence artificielle appliquée aux prestations de services juridiques ».

Les prix de l'incubateur de projet seront décernés en janvier 2015. Sophie Coin-Deleau, directrice de l'activité Avocats au sein de LexisNexis, fera partie du jury, en qualité de membre associé à l'Incubateur.

À propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexis.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis®360, la gamme de logiciels Poly, JurisClasseur, D.O, etc.

À propos de l'Incubateur du Barreau de Paris – www.incubateur-barreaudeparis.com

Créé sous l'impulsion du bâtonnier de Paris, Pierre-Olivier Sur, et du vice-bâtonnier Laurent Martinet, l'Incubateur est porté par trois avocats parisiens, Lise Damelet, Adrien Perrot et Alexandra Uhel ainsi que par Frédéric Pelouze, ancien avocat et fondateur d'Alter Litigation – Il est rattaché au Barreau Entrepreneurial sous la responsabilité de Delphine Pujos, avocat, membre du Conseil de l'Ordre.

